

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

143 avenue de Keradenec
29000 Quimper

V/REF : JL/VS

N/REF : 91 B 40042 / 2011-A-4606

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 29/11/2011,

P.V. d'assemblée du 28/10/2011
- Changement de Président

Concernant la société

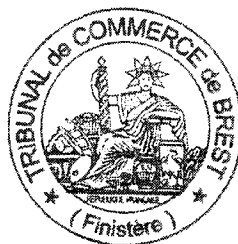
CASTEL PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
Z I du Vern
29400 Landivisiau

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-4606 le 29/11/2011

R.C.S. BREST 380 886 010 (91 B 40042)

Fait à BREST le 29/11/2011,

Le Greffier



BW

CASTEL PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : Rue du Ponant
Z.I. du Vern - 29400 LANDIVISIAU
380 886 010 RCS BREST

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 OCTOBRE 2011

L'an deux mille onze et le vingt-huit octobre, à dix-huit heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Bruno MADEC préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Jean-René KERRIEN, commissaire aux comptes, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 29998 actions sur les 30.000 actions émises par la Société.

dont 15187 en PP
14811 en NP

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, et prenant acte de la démission de Monsieur Bruno MADEC de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée :

- la société CASTEL ASSOCIES
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 65.660 Euros
dont le siège social est situé : Rue du Ponant Z.I. du Vern 29400 LANDIVISIAU
immatriculée au RCS BREST N°429 019 003
représentée par son Président, Monsieur Bruno MADEC.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
M. Bruno MADEC

**Pour Copie
Certifiée Conforme
Le gérant.**


SARL CASTEL PARTICIPATIONS
ZI du Vern - BP 90137
29401 LANDIVISIAU Cedex
Tél. 02 98 68 02 05
Siret 380 806 010 00012